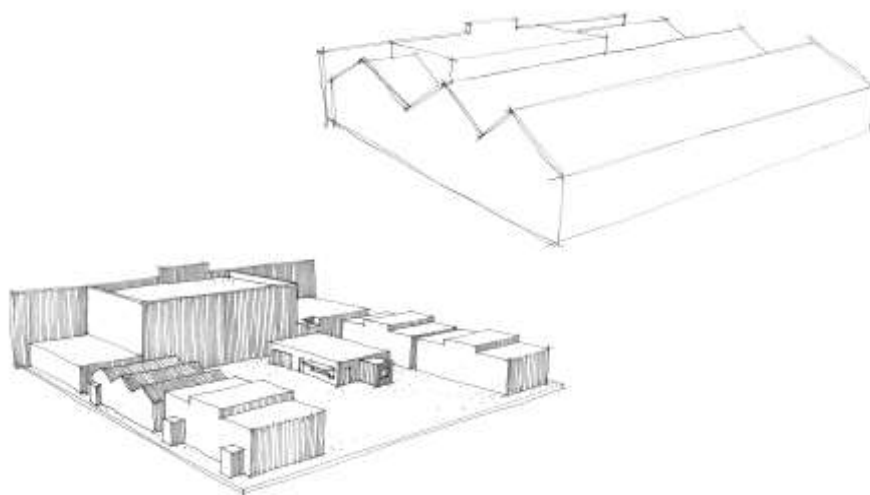




RÉSIDENCE ARTISTIQUE

DOSSIER DE CANDIDATURE

Période sept 2019 - juin 2020

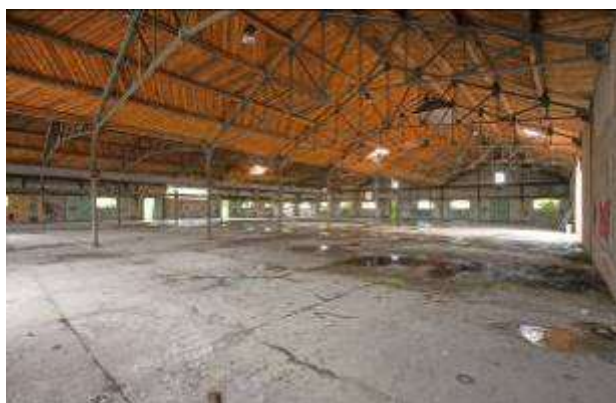


1- PRÉSENTATION DE LA MINOTERIE

> Création jeune public et éducation artistique

C'est au sein d'un ancien établissement de l'habillement de l'armée, la "Halle Bonnotte", elle-même proche du site des anciennes Grandes Minoteries Dijonnaises, que prend aujourd'hui lieu et place La Minoterie.

Inaugurée le 13 décembre 2013 à Dijon, La Minoterie est une plateforme d'éducation artistique et de création à destination des publics jeunes. Elle est gérée par la Compagnie L'Artifice et dirigée par Christian Duchange. Elle a été élevée au rang de Scène conventionnée d'intérêt national, Art, Enfance, Jeunesse en mai 2017.



La structure initiale de la Halle, de par sa souplesse de configuration des espaces, a permis d'associer la pensée d'un projet de conservation du patrimoine industriel et celui de développement d'un pôle culturel de création et d'éducation artistique dédié au jeune public.

La Minoterie est un lieu de rencontres pour les artistes et les publics, où se créent des temps d'échanges, de découvertes et de pratiques.

Les compagnies accueillies en résidence se situent dans une démarche d'ouverture aux publics : qu'il s'agisse d'une sortie de résidence pour montrer une étape de travail, d'une répétition ouverte aux scolaires, d'un atelier de pratiques proposé dans un cadre porté par la Minoterie, etc.

La Minoterie quant à elle met en place des activités liées à la lecture, à la pratique des arts, à la découverte des textes de théâtre contemporain pour la jeunesse.

La Minoterie se veut un espace d'expérimentation et de recherche pour accompagner et promouvoir les commencements artistiques, favoriser la rencontre/concertation des « passeurs d'art » (médiateurs, enseignants, animateurs, éducateurs, professionnels de l'enfance, parents, ...) et assurer l'éducation artistique des publics.

2 - LES RÉSIDENCES

> Les espaces de résidence

Le lieu de 1800 m² s'organise autour d'une grande halle centrale ouvrant sur des espaces de création, répétition et représentation ainsi que des espaces d'activités.

La maison rose

Superficie : 300 m²

Salle avec gradin (170 places) et grill technique

Dimension de l'espace de jeu possible : 10 x 10 m

Accès direct aux loges



La maison rouge

Superficie : 100 m²

Salle de répétition

Dimension de l'espace de jeu possible : 8 x 7 m



> Les modalités d'accueil en résidence

La Minoterie sélectionne sur dossier des compagnies pour des temps de résidences artistiques allant de 1 à 3 semaines maximum, toutes disciplines confondues : théâtre, cirque, musique, danse, marionnettes, arts plastiques, etc.

La sélection des compagnies résulte d'une pluralité de critères :

- La qualité artistique et la dynamique professionnelle d'inscription dans le champ du Jeune Public ;
- L'intégration du projet dans le cadre de la saison d'accueil (âge concerné, discipline...) ;
- L'attention apportée à la rencontre et aux liens à tisser avec les publics ;
- La pertinence et les motivations de la compagnie à être accueillie.

La Minoterie accueille les équipes artistiques quel que soit leur horizon géographique.

> La Minoterie propose 3 types de résidence : c'est elle qui attribuera, après lecture des dossiers, l'une des trois résidences possibles.

> LA RÉSIDENCE-CHANTIER 1 semaine

Elle concerne des projets au début de leur développement et correspond à une phase de recherche liminaire (écriture, exploration, etc.) ou des compagnies dont la structuration apparaît encore fragile. Les projets accueillis pourront bénéficier d'un accompagnement de la part des équipes de la Minoterie. Une aide financière de 500€ HT ainsi qu'un hébergement (dans la limite de nos possibilités) seront accordés à ces projets.

> LA RÉSIDENCE-CRÉATION 1 à 2 semaines

Elle concerne des projets avancés dans leur évolution. Les compagnies doivent se trouver dans un processus de création, avec un projet artistique construit et s'inscrire dans une dynamique de diffusion. Dans ce cadre, les projets accueillis en résidence pourront bénéficier en plus de l'accompagnement des équipes du lieu, d'une aide financière d'un montant de 1500€ HT et d'un hébergement (dans la limite de nos possibilités).

> LA RÉSIDENCE-COPRODUCTION 2 à 3 semaines

ATTENTION : FICHE 5 SUPPLEMENTAIRE A REMPLIR

Elle concerne le même type de projet que pour les résidences-crédation. La Minoterie choisit une équipe artistique par trimestre qu'elle accompagne et sollicite plus fortement au cours de son trimestre de présence. Dans ce cadre, les projets accueillis en résidence pourront bénéficier de l'accompagnement des équipes du lieu, d'un hébergement (dans la limite de nos possibilités) et d'une aide financière déclinée de la manière suivante :

- Un apport en coproduction de 5000€ HT dédiés à un temps de travail sur sa nouvelle création allant jusqu'à 3 semaines (en continu ou non), comptant des temps d'ouverture au public préparés en commun.
- Jusqu'à 1500€ HT dédiés à la programmation d'un de ses spectacles précédents ou du spectacle en cours de création sur un Samedi Minoterie ou sur un autre temps de programmation idéalement pendant le trimestre concerné.
- 1000€ HT dédiés à la mise en place et l'animation d'un stage artistique sur une semaine de 5 jours, à co-construire avec l'équipe de La Minoterie, et à destination d'un groupe d'enfants ou d'adolescents sur les vacances scolaires du trimestre concerné.
- Une enveloppe à convenir ensemble en cas de développement au sein du lieu d'autres formes non citées : installation, stage ou conférence pour nos « passeurs d'art », animation d'ateliers de pratiques artistiques, propositions d'actions hors les murs de La Minoterie, etc.

> Les modalités d'accompagnement

L'équipe de la Minoterie se fait ressource pour les compagnies accueillies :

- Christian Duchange, directeur général, artistique et metteur en scène sera présent sur un temps de travail pour un regard extérieur, un temps d'échange et de réflexion ;
- L'équipe de la Minoterie peut également conseiller les compagnies accueillies au niveau de l'administration, de la production, de la communication, de la diffusion, etc.

Le régisseur de la Minoterie peut être présent sur des temps choisis lors des résidences : montage et démontage, conseil en cours de résidence.

La Minoterie met par ailleurs à disposition son parc de matériel technique, dans la mesure de sa disponibilité (pour plus de précision sur le matériel de La Minoterie, nous consulter).

La Minoterie prend en charge l'organisation des temps d'ouverture au public, afin de permettre aux compagnies de rencontrer et d'échanger avec des enfants, des adultes, des professionnels.

> Les modalités pratiques d'accueil

- Une convention de résidence est signée entre la compagnie accueillie et La Minoterie ;
- Une remise des clés de la Minoterie est faite à la compagnie accueillie afin qu'elle puisse travailler aux horaires qu'elle choisit ;
- La résidence s'accompagne d'un accès aux lieux communs (foyer, loges avec douches) ;
- Un appartement est mis à disposition (1 chambre avec 1 lit double, 2 chambres avec 2 lits simples et 1 canapé convertible dans la salle de séjour soit 6 à 8 couchages). L'appartement est situé à 5 min en voiture de La Minoterie ;
- L'accueil se fait le lundi à partir de 9h30 : pas d'accueil physique le dimanche ;
- Une participation au montage et démontage ainsi qu'un entretien des lieux (appartement + salle de travail) sont demandés aux compagnies accueillies en résidence ;
- Un café d'accueil est prévu entre les compagnies accueillies et l'équipe de La Minoterie généralement le mardi midi.

FICHE 1 - VOTRE STRUCTURE

> Vos coordonnées

Nom de la compagnie / association et année de création :	
Nom de la structure juridique si différente du nom de la Compagnie :	
Nom et fonction du responsable légal :	
Adresse du siège social :	
Adresse postale (si différente) :	
N° Siret :	Code APE :
Ettes-vous assujettis à la TVA :	
Si oui, merci d'indiquer votre N° de TVA intracommunautaire :	
Licence d'entrepreneur de spectacle :	
Nom et fonction de la personne à contacter :	
Nom et téléphone du référent technique sur le projet :	
Email :	Tél :
Site internet ou autres (blog, page facebook, etc.) :	
Projets passés (en dehors de celui pour lequel vous sollicitez une résidence) :	
- Titres :	
- Ages concernés :	
- Années de création des précédents spectacles :	

FICHE 2 - VOTRE PROJET DE RÉSIDENCE

Titre (même provisoire) de la création :

Langage(s) artistique(s) :

Présentation synthétique du projet :

Quels sont les 2 ou 3 thèmes majeurs abordés par votre projet ?

A partir de quel âge votre projet s'adresse-t-il ?

A quelle étape de développement se situe votre projet (recherche, écriture, création, reprise, production...) ?

Sur quel(s) domaine(s) portera votre travail à La Minoterie au cours de votre résidence (décors, texte, jeu, ...) ?

Personnes présentes sur la résidence (nom, prénom, fonction) :

Votre projet bénéficie-t-il d'autres temps de résidence (si oui, précisez les dates et lieux) ?

Structures et partenaires en lien avec le projet : précisez les partenariats acquis ou en cours (diffusion, préachat, coproduction, soutien...)

Date et lieu de la première représentation :

FICHE 3 - LES BESOINS DU PROJET ACCUEILLI

Durée et période(s) de résidence souhaitée(s)

1er souhait :

2e souhait :

3e souhait :

De quel espace avez-vous besoin ?

Maison Rose (plateau 10 x10m)

Maison Rouge (plateau 7 x 8m)

Vos besoins techniques en regard de notre parc matériel ([lien fiche technique](#) de La Minoterie)

Vos besoins en communication et en administration

Besoin d'un temps de travail avec notre responsable de la communication pour réfléchir à vos supports (dossier de présentation, site internet, etc.)

Besoin d'un temps de travail avec notre équipe administrative (budget, production, gestion de paie, etc.)

Rencontre avec Christian Duchange

Précisez à quel moment peut avoir lieu le temps de présence de Christian Duchange pour un regard extérieur, un temps d'échange et de réflexion.

Vos besoins d'hébergement

Avez-vous besoin d'un hébergement sur le temps de votre résidence ?

Si oui, pour combien de personnes :

Nous disposons d'un appartement pouvant accueillir au maximum 6 à 8 personnes (voir modalités pratiques d'accueil p. 5)

FICHE 4- LES ACTIONS AUPRÈS DES PUBLICS

Il s'agit pour une compagnie accueillie de permettre l'accès des publics à son univers de création à la fois comme contribution au travail d'éducation artistique mené par La Minoterie et comme une occasion de rencontrer les professionnels de la région Bourgogne-Franche-Comté.

Les artistes, aidés par l'équipe de La Minoterie, sont invités à animer deux rencontres *a minima* dont une en temps scolaire et une en temps hors scolaire.

Ces rendez-vous sont basés sur un extrait plus ou moins long du spectacle suivi d'un échange entre les publics et l'équipe de création. Ils permettent de croiser des enfants, des jeunes, et leurs passeurs d'art ainsi que des acteurs culturels locaux responsables de collectivités, de lieux et/ou de festivals.

À ces deux temps peuvent s'ajouter d'autres propositions qui sont à construire avec la Minoterie (ateliers de pratique, lectures publiques...).

Pour le rendez-vous en temps scolaire, quel(s) âge(s) et type(s) de public(s) (niveaux de classe) souhaitez-vous rencontrer ?

-
-
-

Combien de rendez-vous en temps scolaire vous semblent nécessaires ?

Pour les autres types de rendez-vous de La Minoterie (ateliers de pratique, ateliers adultes/enfants, présentations hors les murs, etc.), êtes-vous disposés à proposer ou à participer ?

FICHE 5 – A REMPLIR si vous souhaitez être retenu en résidence-coproduction

Les compagnies candidates au dispositif « Résidence-coproduction » doivent impérativement remplir la fiche ci-dessous, comprenant le détail des différentes propositions qu'elles envisagent sur le trimestre de leur présence.

Comment souhaitez-vous agencer vos 2 à 3 semaines de résidence ? Quel trimestre de préférence, semaines en continu ou discontinu, etc.

Quel spectacle précédent souhaitez-vous proposer à la programmation de la Minoterie ? Précisez le contenu, l'âge d'adresse, etc. Merci de joindre une documentation appropriée ainsi qu'une fiche technique et tarifaire.
Ou préférez-vous le pré-achat de votre création en cours ?

Quel stage de pratique artistique souhaitez-vous proposer ? Précisez-en le contenu, l'âge d'adresse, le déroulé, le nombre maximum de participants et les modalités de restitution.

Qu'avez-vous pour habitude de proposer en actions culturelles ?

Pendant votre résidence à La Minoterie, souhaitez-vous proposer des actions spécifiques (en dehors des séances d'ouverture scolaire et tout public) ? Auprès de quels publics ?
Détaillez-en le contenu (actions au sein de La Minoterie ou hors les murs au sein d'écoles ou de structures culturelles et sociales du territoire).

A noter que l'ensemble des rendez-vous seront construits avec l'équipe de La Minoterie.

FICHE 6 - LA CONSTITUTION DU DOSSIER

> Pièces à fournir

- Une lettre de candidature expliquant en quoi une résidence à la Minoterie vous intéresse
- Le présent dossier d'appel à projet renseigné
- Votre dossier (même provisoire) de présentation du projet
- La fiche technique du projet ou premiers éléments techniques
- Le budget de la production
- Un ou plusieurs visuels dédié(s) au projet
- Tout autre document que vous jugerez intéressant à joindre à cet appel à résidence

> Calendrier de dépôt (pour la période de septembre 2019 à juin 2020)

Date limite de dépôt :
10 décembre 2018
Session unique

Merci de nous faire parvenir :

Un dossier papier

à La Minoterie – 75 avenue Jean Jaurès – 21000 Dijon

ET

Un dossier numérique

comportant notamment un fichier jpg pour le visuel

à residences@laminoterie-jeunepublic.com

Pour tout renseignement complémentaire

Agathe Lorne

06 82 54 19 64

residences@laminoterie-jeunepublic.com

Réponse aux compagnies sélectionnées : février 2019

Les compagnies non retenues recevront une réponse par mail uniquement à l'issue de la sélection.